

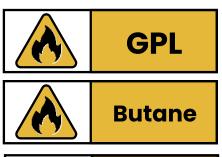
A coller près de la ventilation basse :

# NE PAS OBSTRUER LA VENTILATION DE SÉCURITÉ

Si présence d'un toit relevable :

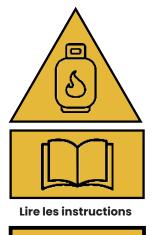
N'UTILISEZ LE GAZ QUE SI LE TOIT EST RELEVÉ

## A coller dans le caisson de gaz :









Détendeur 30 mbar

#### Notice d'avertissement:

## **CONSIGNES DE SÉCURITÉ AUX UTILISATEURS**

#### **VENTILATION**

N'obstruez pas les orifices de ventilation permanente, votre sécurité en dépend.

### **EN CAS D'INCENDIE**

- 1. Évacuez tous les occupants ;
- 2. Fermez le robinet des récipients de gaz ou du réservoir de combustible liquide le cas échéant ;
- 3. Débranchez l'alimentation électrique;
- 4. Donnez l'alerte et appelez les pompiers ;
- 5. Attaquez-vous au feu si la sécurité le permet.

#### PRÉCAUTIONS CONTRE LE FEU

**ENFANTS: NE LAISSEZ PAS D'ENFANTS SEULS.** 

#### **MOYENS D'EVACUATION:**

Vérifiez que vous connaissez bien l'emplacement et le fonctionnement des issues de secours. Laissez libres les chemins d'évacuation.

#### **LUTTE CONTRE LE FEU:**

Prévoyez un extincteur à poudre sèche d'une capacité d'au moins d'1 kg homologué ou conforme à l'EN 3-7 à proximité de la porte principale d'entrée et une ouverture anti-feu près de la cuisinière.

Familiarisez-vous avec la notice d'emploi de votre extincteur et avec les dispositions locales de prévention contre l'incendie.